Arnage ma ville

Novembre | Décembre 2020

Journal d'informations municipales

#28

www.arnage.fr

Arnage Actu

Covid-19 Les mesures prises par la ville

Carnet vert

La nouvelle rubrique de votre journal

Dossier

Les **projets** avancent

Ville d'Arnage

Éditos

Édito du Maire

Aller de l'avant, malgré ce contexte inédit et travailler à la réalisation de nos projets…

Telle est ma volonté et le sens de mon action.

Vous l'avez très probablement lu, Thierry COZIC a été élu Sénateur de la Sarthe. Dans le cadre de la loi sur le non cumul des mandats, il a dû démissionner de son poste de Maire. Je tiens d'ailleurs publiquement à le féliciter pour cette belle réussite. Je sais pouvoir compter sur son implication en tant que conseiller municipal et défendre, en tant que Sénateur, des intérêts plus globaux.

Membre de la FCPE, conseillère municipale dès 2008, puis adjointe en 2014, vous connaissez mon attachement à la commune et à défendre ses intérêts.

Mon souhait affirmé de travailler en toute transparence et collégialité guidera mon mandat et sera mon leitmotiv.

«Ensemble poursuivons l'ambition pour Arnage», c'est une équipe qui porte un projet basé sur le défi énergétique et écologique. Nous sommes d'ailleurs en cours de réflexion sur la rénovation de la salle de la Gautrie, c'est aussi celui de l'action sociale et solidaire avec un soutien aux plus fragiles, fondamental dans la période que nous traversons. La période nous montre d'ailleurs que la solidarité est un des piliers de notre société, c'est enfin un mandat sous le signe de la proximité avec des prochains travaux sur la mise en place d'un budget participatif ou encore un conseil de ville.

Je prends donc mes fonctions, animée par la mise en œuvre du projet pour lequel l'ensemble de l'équipe a été élue et s'investit quotidiennement dans la réalisation de ce dernier.

Vous pouvez compter sur mon engagement au quotidien au profit de notre ville.

Eve Sans
Maire d'Arnage

Chères Arnageoises, chers Arnageois, mes chers concitoyens,

Comme vous le savez, les grands électeurs sarthois m'ont élu sénateur de la Sarthe fin septembre dernier. Ce mandat parlementaire est incompatible avec une fonction dans l'exécutif d'une collectivité territoriale donc avec la fonction de Maire d'Arnage.

C'est avec le cœur lourd que j'ai pris cette décision. Je comprends le sentiment de déception qui anime certains d'entre vous.

Je reste néanmoins fondamentalement attaché à notre belle commune. C'est pourquoi je reste membre du conseil municipal d'Arnage. Je vous informe par ailleurs que j'installerai prochainement ma permanence sénatoriale à Arnage pour rester à votre écoute.

La proximité et l'écoute de nos concitoyens ont toujours été les vecteurs qui m'ont guidé dans ma fonction d'élu.

Pour poursuivre le travail engagé depuis 2014 au service de notre commune et de ses habitants, j'ai proposé à Eve Sans de me succéder au poste de Maire. Elle travaille à mes côtés depuis de nombreuses années et a toutes les qualités requises pour porter les aspirations d'Arnage.

C'est une nouvelle étape qui s'ouvre pour Arnage. Vous pouvez pleinement compter sur moi pour en assurer la réussite.

Thierry Cozic
Sénateur de la Sarthe

LIAISON DOUCE

10 octobre

Le chemin à mobilité douce qui relie le quartier des loges au centre ville a été officiellement inauguré sous le soleil par les élus. Cette promenade à travers la campagne va permettre de sécuriser les déplacements des écoliers et des habitants du quartier vers les écoles et les commerces.

Information | COVID-19

Afin de lutter contre l'épidémie de la covid-19, la France est entrée en période de reconfinement le vendredi 30 octobre à minuit. Toutes les informations pages 4-5.

Les actualités évoquées et les évènements annoncés dans ce jounal sont donc susceptibles de changer suivant l'évolution de la situation.

Toutes les modifications seront annoncées sur le site www.arnage.fr et le facebook "Ville d'Arnage".

Restez connectés !

Retrouvez toutes les images de vos événements sur arnage.fr !

Sommaire

Arnage Actu	4-9
Carnet vert	10
Agenda	12-13
Dossier	15-17
Arnage Pratique	18
Vivre Ensemble	19-21
Sortir à Arnage	22-23

État Civil

NAISSANCES : Coura Agne, Candice Paulin, Maéva Olympio, Zoé Viel, Roxane Guy, Eléanor Menay, Victor-Lôannes Mina, Sami Betoloum Camara, Inès Baudouin, Johan Luc Bezier, Victor Guja.

MARIAGES : Nolven Gloaguen et Corentin Perrin, Mélanie Davoine et Frédéric Gouaux, Laura Lopez-Ruiz et Aymeric Regrain, Ihsane Souissi et Mahmoud Chekir, Hélène Quaggio et Mehdi Graja.

DÉCÈS : Bernadette Beaugé (née Vallienne), Robert Djian, Yolande Guiboret (née Mesureux), Ginette Fouqueray (née Goupil), Florence Mauboussin, Véronique Martin (née Guineheu).

Papier recyclé

Directeur de publication : Eve Sans
Conception/Rédaction : communication Ville d'Arnage
Impression : ITF Imprimeurs - Mulsanne
Imprimé à 2 800 exemplaires sur papier recyclé avec encres végétales.
Crédit photo : ville d'Arnage sauf mentions contraires

Hôtel de ville d'Arnage Place François Mitterrand 72230 Arnage
Tél : 02 43 21 10 06 **Site Internet :** www.arnage.fr

Prochaine parution : mi décembre 2020

COVID-19

Reconfinement national depuis le vendredi 30 octobre à minuit !

Un nouveau confinement a débuté dans la nuit du 29 au 30 octobre 2020 à minuit et il devrait durer jusqu'au 1er décembre 2020.

Le président Emmanuel Macron l'a annoncé mercredi 28 octobre, ce reconfinement est nécessaire pour **lutter contre la propagation du virus** et aider les hôpitaux à faire face à la deuxième vague de l'épidémie.

Contrairement au premier confinement du 17 mars, les **écoles, collèges et lycées restent ouverts.** Les services publics continuent de fonctionner, de même que le BTP.

Les Français sont invités à télétravailler autant que possible et **les commerces jugés «non essentiels», les bars et les restaurants ont dû fermer.**

Rappelons l'obligation de se déplacer avec une **attestation de déplacement dérogatoire**, quel que soit le motif, sous peine de s'exposer à une amende de 135 euros.

Faites le point sur ce qui est autorisé, restreint ou interdit pour lutter contre la deuxième vague de l'épidémie sur www.arnage.fr

MAINTENIR

Les mesures prises par la ville d'Arnage

Merci de prendre rendez-vous avant de vous déplacer en mairie !

Contactez le : 02 43 21 10 06

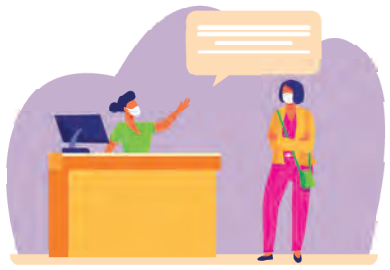

La mairie et ses services

- L'accueil de la mairie est ouvert et les **services sont maintenus**. Les agents se tiennent à la disposition des concitoyens pour répondre à leurs besoins.

Enfance

- Les écoles maternelles et primaires Gérard Philipe, Auguste Renoir et Françoise Dolto restent ouvertes
- Le collège Henry Lefeuvre et le lycée Claude Chappe restent également ouverts
- Le multi accueil, le centre de loisirs et les services périscolaires sont maintenus
- ✗ L'atelier Parents/Enfants prévu le 14 novembre est annulé

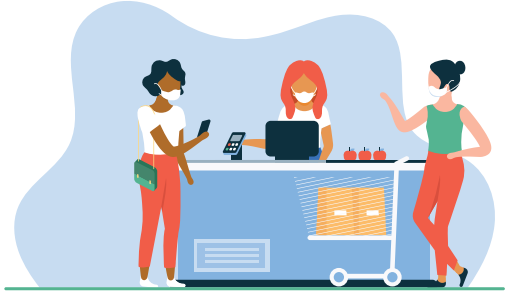

Commerces

- Vos commerçants arnageois sont ouverts. Soutenez-les !
- Le bureau de poste est ouvert
- ✗ Toutes les locations de salle sont annulées et suspendues
- Les célébrations de mariage sont maintenues mais limitées à 6 personnes
- Le cimetière de la ville est ouvert
- Les actions de la police municipale sont maintenues
- Un accueil est maintenu à la Maison des Habitants. Contact : 02 43 21 46 58
- **Le Centre Communal d'Action sociale reste ouvert** et se tient à la disposition de tous. Contact : 02 43 21 80 87
- Le portage des repas aux seniors à domicile est maintenu
- La Médiathèque est fermée, mais un service DRIVE est mis en place *(infos sur www.arnage.fr)*

Évènements et festivités

- ✗ Le festival BD Mania prévu du 27 au 29 novembre est annulé
- ✗ Les installations sportives sont fermées

Rendez-vous sur le site de la ville, pour vous tenir informés des évènements annulés ou reportés

Ne sortez pas sans votre attestation !

Désormais, pour vous déplacer jusqu'au 1er décembre, vous devez être muni de l'un des documents suivants :

L'attestation de déplacement dérogatoire

Cette attestation est nécessaire si vous souhaitez sortir de chez vous pour les motifs suivants :

- Aller au travail / dans un établissement d'enseignement ou de formation
- Pour faire ses courses
- Pour des soins
- Pour motif familial impérieux
- Aide au handicap
- Courte sortie hors du domicile
- Répondre à une convocation
- Chercher les enfants à l'école

- Elle est valable une seule fois, pour une durée d'une heure
- Elle doit être renouvellée à chaque sortie
- L'heure de sortie doit être inscrite

Le justificatif de déplacement professionnel

Ce document, établi par l'employeur, est suffisant pour justifier les déplacements professionnels d'un salarié qui ne peut pas avoir recours au télétravail.

- Il doit être signé par l'employeur
- Il a une durée déterminée par l'employeur
- Il n'a pas besoin d'être renouvelé tous les jours

Le justificatif de déplacement scolaire

Cette attestation est une nouveauté du confinement. Elle est nécessaire pour les parents qui accompagnent leurs enfants dans un établissement scolaires.

- Il doit être présenté pour accompagner ses enfants à l'école
- Il doit être signé par l'établissement scolaire de l'enfant
- Il est valable pour la durée des restrictions
- Il ne doit pas être renouvellé tous les jours

L'attestation et les justificatifs sont téléchargeables sur le site de la ville.

Pour les personnes non équipées, des exemplaires sont disponibles à l'accueil de la mairie et dans certains commerces.

Pour rappel, les attestations manuscrites sont autorisées.

ENQUÊTER

Restauration des milieux aquatiques

Une enquête publique est organisée jusqu'au 23 novembre par le syndicat mixte de la Sarthe Est Aval Unifié (SMSEAU).

Cette enquête fait suite aux demandes de déclaration d'intérêt général et d'autorisation environnementale déposées par le Syndicat Mixte de la Sarthe Est Aval Unifié « SMSEAU » du 20 juillet 2020, pour la restauration des milieux aquatiques des bassins versants du Rhonne, de l'Orne Champenoise, de la Vézanne et du Fessard.

Les enjeux et objectifs du futur programme d'actions :

1. Développer une restauration des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant ;

2. Poursuivre une gestion raisonnée des berges ;

3. Animer le programme, partager les résultats et améliorer les connaissances.

La dégradation des cours d'eau et des zones humides a réduit considérablement les capacités naturelles de ces milieux à épurer l'eau qui y transite et à perturber leur fonctionnement. Les aménagements inclus au programme de restauration visent à restaurer morphologiquement les cours d'eau et à favoriser les échanges entre eux.

Le dossier de l'enquête et le commissaire enquêteur se tiendront à la disposition du public dans les mairies :

vendredi 6 nov. de 14h à 17h (Mézeray)
jeudi 12 nov. de 15h à 18h (Saint-Georges-du-Bois)
mercredi 18 nov. de 9h à 12h (Laigné-en-Belin)
lundi 23 nov. de 14h à 17h (Guécélard)

SOLUTIONNER

En janvier 2021, la Gautrie retrouvera sa quiétude.

L'accès routier à la base travaux de la SNCF située sur la commune ne passera plus par la Gautrie à partir de janvier 2021.

Afin d'entreprendre d'importants travaux de réfection des voies sur le réseau de chemin de fer, les camions alimentant la base sillonnent les rues pavillonnaires de la Gautrie et engendrent d'importantes nuisances.

Face à la problématique qui perdure depuis de longs mois, la ville a pressé la SNCF d'agir rapidement pour permettre aux riverains de retrouver leur sérénité.

Ainsi, suite à la réunion publique de juin, la SNCF nous informe qu'après la réalisation de travaux pour la création du nouvel accès en fin d'année, celui-ci pourra se faire par la rue Pierre Piffault à partir de janvier 2021.

En bref

La compagnie Théadantcia annule ses représentations prévues les 21 et 22 novembre prochains.

Curiosity, la croisière en folie, qui devait faire escale à Arnage n'aura finalement pas lieu.

Les contraintes liées à la crise sanitaire n'ont pas permis de maintenir cet évènement.

Pour demander le remboursement de vos réservations, vous pouvez adresser votre demande par mail à theadantcia@yahoo.fr ou au 06 22 83 09 54.

Le guide des associations est sorti !

À défaut d'avoir pu les rencontrer à la fête des associations, découvrez-les à travers ce guide consultable en ligne sur **www.arnage.fr**

La Médiathèque supprime les frais de retard

Depuis le 1er octobre 2020, les frais de retard sont supprimés !

La durée de prêt d'un document reste de 3 semaines, prolongeable une fois.

Gala des seniors du Mans

Initialement prévue en novembre, l'édition 2020 est annulée en raison de la crise sanitaire.

ANNULER

Le Festival BD Mania n'aura pas lieu...

Le 19ème rendez-vous de la bande dessinée d'Arnage qui devait se tenir du 27 au 29 novembre 2020 est annulé.

C'est avec grand regret que la collectivité a dû se résoudre à annuler le festival BD Mania, temps fort de la saison culturelle arnageoise.

La période de reconfinement prévue jusqu'au 1er décembre ne permettait plus de maintenir cette manifestation, pourtant incontournable sur le territoire.

La municipalité réfléchit à la mise en oeuvre d'actions à distance afin de maintenir l'accès à la culture pour les Arnageois.

ANNULER

La traditionnelle Corrida est annulée

La 32ème édition, initialement prévue le 27 décembre n'aura pas lieu au vu de la situation sanitaire.

La Corrida rassemble plus de 1500 coureurs chaque année, et en période de crise sanitaire, il était difficile de mettre en oeuvre un tel évènement.

Le protocole qui devait être instauré était difficilement applicable, James Bossoreil, président du COCA, et les membres du bureau de l'association organisatrice de la manifestation, ont donc pris la décision d'annuler cette édition 2020 de la Corrida.

ACCUEILLIR

Un nouveau visage à l'accueil de la mairie

Nathaëlle Derenne est arrivée le 24 août en mission de Service Civique et rejoint ainsi Emmanuella Cahi pour accueillir les Arnageois, les renseigner et les orienter à leur arrivée en mairie.

Un recrutement est en cours pour accueillir un nouveau service civique à l'accueil de la mairie.

OFFRIR

Faites le plein de cadeaux avec le Groupe Mali

Suite aux contraintes sanitaires, le traditionnel marché de Noël au profit de Sakoïba ne pourra pas avoir lieu le 6 décembre 2020.

Toutefois, les produits, objets artisanaux, carteries, décos de table, kits vin chaud, réalisés par les bénévoles du Groupe Mali et ses partenaires **seront proposés courant décembre.**

Les modalités seront précisées dans la communication de la ville (panneaux lumineux, site internet) et dans la presse locale.

ENTRETENIR

L'élagage, les règles à connaître

En octobre, des travaux d'élagage ont été engagés par ENEDIS sur la ville. L'occasion de rappeler les règles d'entretien de la végétation à proximité des lignes électriques.

L'élagage constitue un réel enjeu pour la qualité de l'acheminement électrique. En effet, la végétation s'accroît continuellement sur le territoire, il est donc primordial de procéder à son entretien. En plus de la qualité de la distribution électrique, il est également question de sécurité des personnes et des biens à proximité des lignes électriques.

Les responsabilités : le propriétaire ou Enedis ?

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété si :

- la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ;

ou

- le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation.

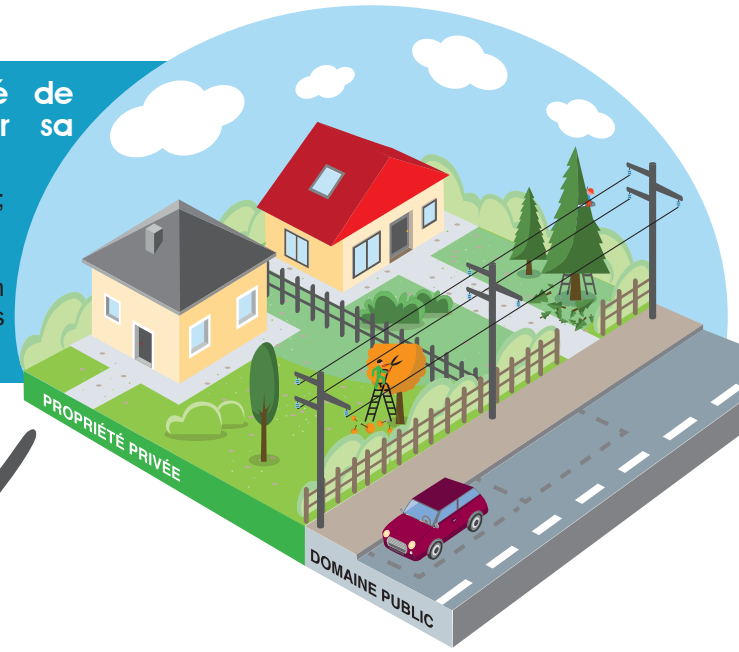

L'élagage est à la charge d'ENEDIS :

Dans les autres cas, Enedis assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'Enedis. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.

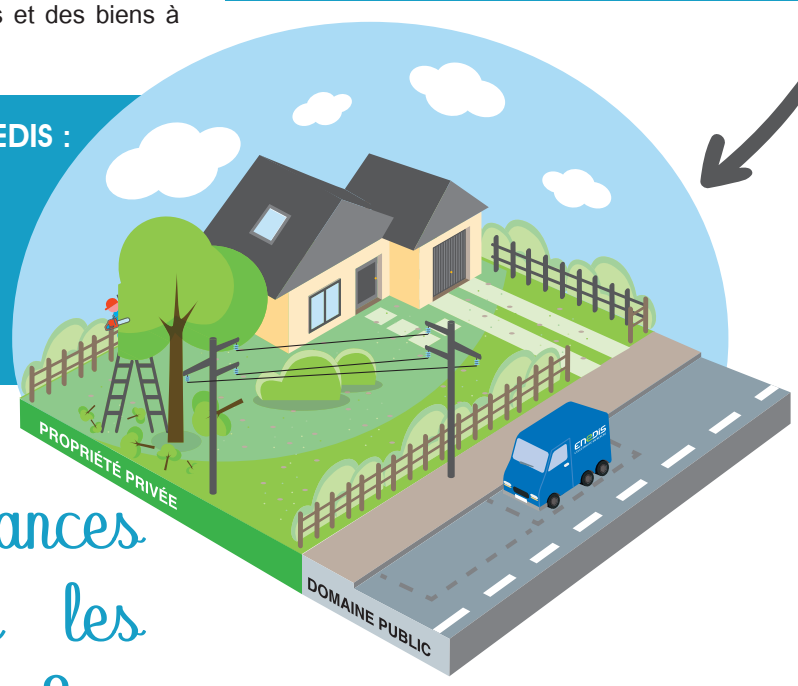

Quelles sont les distances à respecter entre les branches et les lignes ?

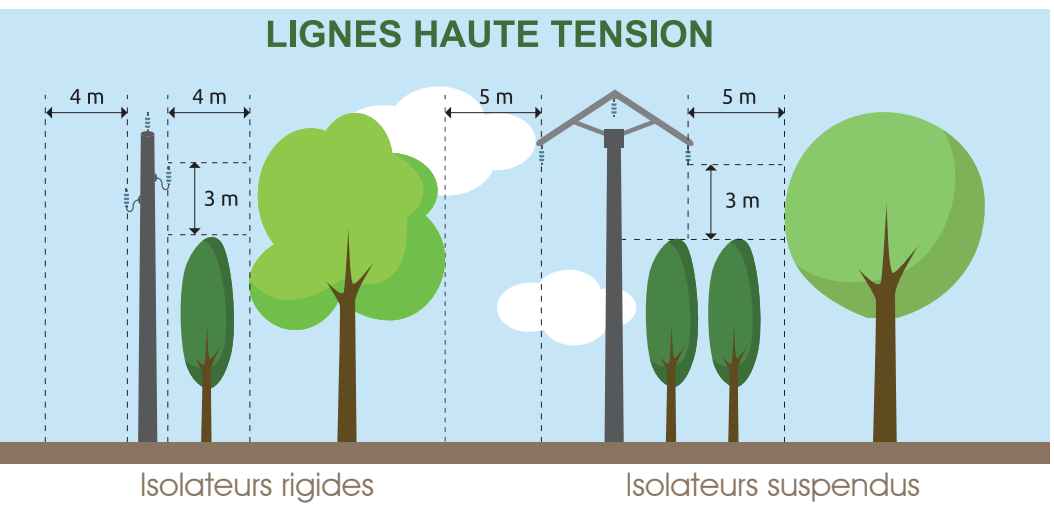

Concernant **les lignes à haute tension**, la distance peut varier selon le type de ligne. Pour les lignes à isolateurs rigides, ces derniers ne doivent pas être à moins de **3 mètres en hauteur d'un arbre et à 4 mètres en largeur.**

Dans le cas des isolateurs suspendus, **la largeur à respecter passe à 5 mètres et la hauteur reste à 3 mètres.**

Les distances réglementaires pour les **lignes à basse tension** (non isolées) dépendent quant à elles du lieu dans lequel elles se trouvent. **En agglomération, 2 mètres minimum** doivent séparer un arbre d'un isolateur. **Hors agglomération,** la distance passe à **3 mètres en largeur et reste à 2 mètres en hauteur.**

Si vous vous trouvez à proximité d'une **ligne isolée à basse tension** (BT), l'isolateur ne doit pas se trouver **à moins d'un mètre d'un arbre,** en hauteur comme en largeur.

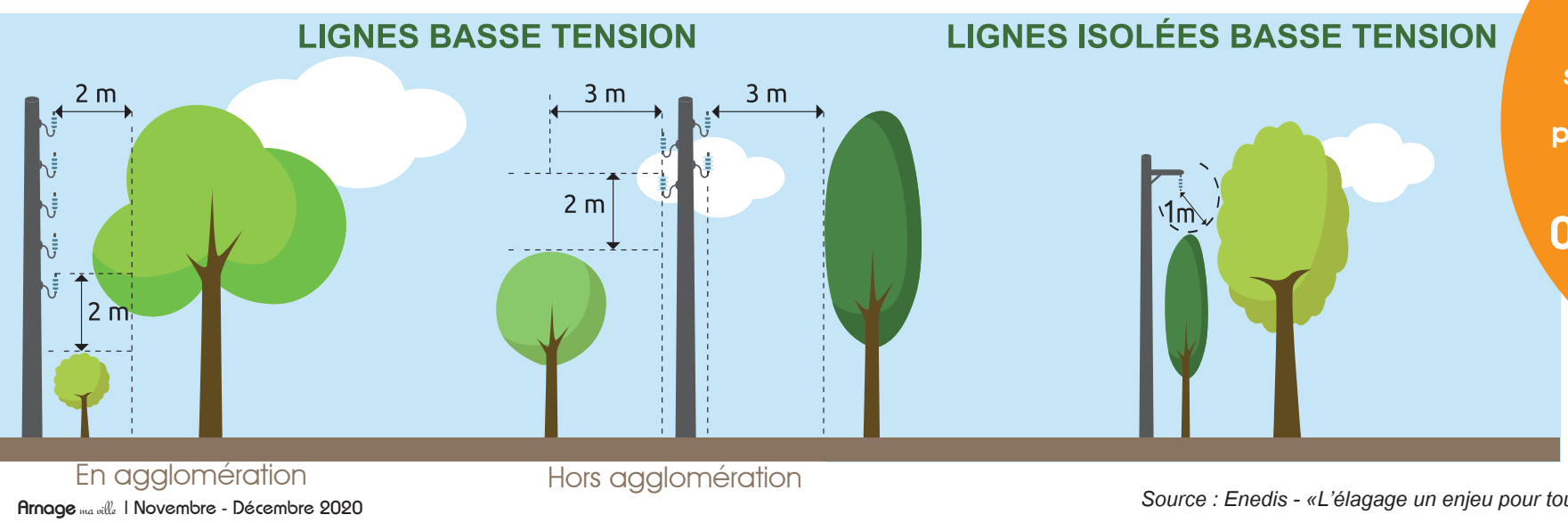

Quelques conseils

1 Ne plantez pas sous les lignes.

Aux abords des lignes, plantez en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.

2 Soyez prévoyants, entretenez la végétation avant qu'elle ne soit trop près des lignes.

3 Vérifiez que votre assurance «responsabilité civile» prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.

Si un arbre menace une ligne ou si une branche est tombée sur une ligne, ne vous approchez pas et prévenez notre service « dépannage » :

09 726 750 72

Source : Enedis - «L'élagage un enjeu pour tous» Novembre 2016

La nouvelle rubrique de votre journal !

La rubrique «Carnet Vert» suivra le fil des saisons pour vous partager des conseils et astuces simples autour de l'environnement et de l'écologie.

Recettes «maison», taille de la végétation, piège à guêpes, gestes simples à adopter dans son quotidien pour le bien de la planète... Vous en apprendrez beaucoup avec cette rubrique !

La lessive au lierre

Facile à faire et sans produits chimiques toxiques, cette lessive a l'avantage de se réaliser avec un ingrédient que l'on trouve facilement dans la nature : le lierre

Ses feuilles contiennent des saponines, un agent lavant naturel. Utilisée pure, cette lessive est idéale pour le linge de couleur ou foncé et le linge délicat.

À savoir:

Elle se conserve environ trois semaines à un mois dans un endroit frais à l'abri de la lumière. Il est possible de la garder au frigo pour une meilleure conservation ou d'en congeler de petites quantités.

À chaque lavage, utilisez l'équivalent de 2 bouchons de lessive traditionnelle.

Pour le linge très sale, ajoutez 1 cuillère de **bicarbonate de soude.** Pour préserver l'éclat du linge blanc, ajoutez 1 cuillère de **percarbonate de soude.**

Source : astucesdegrandmere.net

Les ingrédients

- 50 feuilles de lierre grimpant frais (env. 50 g)
- 1L d'eau froide dans une 1 casserole
- 1 vieux bidon de lessive

La recette étape par étape

Mettre des gants si on a la peau sensible,

Cueillez les feuilles et nettoyez-les à l'eau claire en frottant bien,

Immergez les feuilles dans 1L d'eau et froissez-les soigneusement pour libérer les saponines. Puis portez à ébullition et laissez infuser 15 minutes à feu doux en couvrant la casserole,

Coupez le feu et laissez macérer 24h à 48h sous couvercle,

Enfin filtrez votre lessive et c'est prêt !

Un abri pour les hérissons

Aidons les hérissons à passer l'hiver au chaud !

En hiver, le hérisson est vulnérable. Sa survie dépend des réserves de nourriture qu'il a accumulées durant l'automne, mais aussi du lieu qu'il choisit pour hiberner !

Il passe cinq mois de l'année à dormir en attendant le retour du printemps. Il lui faut donc un petit abri tranquille pour passer la longue période hivernale !

Les consignes :

Munissez-vous d'une caisse en bois, de paille, de feuilles mortes et d'une pelle,

Commencez par lui trouver une place dans un endroit calme, orienté sud-est, à l'abri du vent,

Au pied d'une haie par exemple, creusez un petit trou. Place la caisse en bois à l'envers et à cheval sur le trou,

Recouvrez le caisson de paille et feuilles mortes,

Pensez aussi à ajouter quelques ardoises, tuiles pour abriter sa maison en cas de pluie. L'essentiel est de reproduire son habitat naturel.

Source : monjardinetmamaison.maison-travaux.fr

LANDEMAINE Décors
Décoration d'intérieur | Isolation intérieur/extérieur
Peinture au pistolet | Ravalement de façade
Pose de parquet | Pose de gouttières
Carrelage et faïence | Traitement/nettoyage de toutires
02 72 16 59 15 06 25 26 60 54
landemainedecors@outlook.fr
15 rue de la Chauvinère - 72230 ARNAGE

RÉALISATION SUR MESURE
BLIN Pascal
Maître d'œuvre en bâtiment
maison individuelle - extension
rénovation
conception - chiffrage
suivi de travaux
43, rue de la pie - 72250 Brette les Pins
Tél. : 02 43 75 29 44
Port. : 06 16 39 10 27
Mail : contact@maitredoeuvre72.fr

LE CHOIX FUNERAIRE
Obsèques, marbrerie, prévoyance, fleurs et ornements
Pompes funèbres DULUARD
Parc d'Activité des Hunaudières
72230 Ruaudin
02 43 500 700
Face à Antarès
Accès par Décathlon

Séminaire
Espace de travail
Animations / Concerts
Diffusion matchs
LE MANS SUD ARNAGE
RUE DE LA GEMERIE
72230 ARNAGE
02.43.21.81.21
lemans.arnage@campanile.fr
Campanile
Créateurs de bons moments.
Restaurant 7/7
Salon / Lounge
Terrasse ombragée
Panier repas à emporter
Formule Entreprise / sportif / famille

R M
• PLOMBERIE • DÉPANNAGE
• CHAUFFAGE • ENTRETIEN, GAZ FIOUL
• AGENCEMENT DE SALLE DE BAINS
157, bd Pierre Lefaucheux - ARNAGE
Tél./Fax 02 43 87 03 32
r.m.plomberiechauffage@orange.fr

PETER'S ASSURANCE
COURTIER D'ASSURANCES
PARTICULIERS & PROFESSIONNELS
06.86.33.38.79
44 AVENUE DE LA PAIX
72230 ANAGE
Lundi 10h/19h - Mardi 9h30/19h
Mercredi 9h30/19h - Jeudi 9h30/19h
Vendredi 9h/18h - Samedi sur RDV
petersassur@outlook.com
Orias : 19000727
MEMBRE DE GROUPEMENT PROXIMITÉ

NOVEMBRE

Du dim. 1er au mer. 18
10km Le Maine Libre
Connecté !
> Parcours balisé et mesuré
Inscription : www.lemainelibre.fr

Mar. 3 | 9h30
Accueil des aînés
> Médiathèque
02 43 21 44 50

Sam. 7
Permanence Élus
Elise Poirrée
10h/12h **> Mairie** *02 43 21 10 06*

Croc'histoires
"La nuit des ..."
> Médiathèque
Contact : 02 43 21 ...

«Accords-Désaccords»
Spectacle de l'EEA
18h30 **> Éolienne**
Résa : 02 43 21 44 55 / eeadr@orange.fr

Dim. 8 | 15h
Foot
USAP 1 / Bonnetable
> Stade A. Delaune

Mer. 11 | 10h
Commémoration
11 no. 1918
> Monument au morts

Sam. 14
Visite de quartier
9h30 **> Sud Avenue Nationale**
Contact : 02 43 21 10 06

Atelier psychomotricité
Atelier Parents/Enfants
9h30 et 10h30 **> Multi Accueil**
Sur inscription au 02 43 21 24 12

Permanence Élus
Jeannick Monchatre
10h/12h **> Mairie** *02 43 21 10 06*

Mer.18 | 14h15/16h30

Moi(s) sans tabac
Le tabac et les addictions, exprimez-vous sur le sujet
> Maison des Habitants
Animation avec les jeunes du foyer

Sam. 21
Sophrologie parent(s) - enfant(s)
Enfants de 5 à 8 ans
10h/11h **> Maison des Habitants**
Résa : 02 43 21 46 58

Permanence Élus
Claire Houyel
10h/12h **> Mairie** *02 43 21 10 06*

Mar. 24 | 20h
Club Livre
"Les romans ..."
> Médiathèque
Sur inscription au 02 43 21 44 50

Mer.25 | 18h/20h

Moi(s) sans tabac
Echange, partage et conseils
> Maison des Habitants
Ouvert à tous !

Jusqu'au 27
Prix BD Mania
Votez pour vos BD préférées !
> Médiathèque
Contact : 02 43 21 44 50

Ven. 27 | 18h30
BD concert
Soirée d'inauguration
> la Bulle
Contact : 02 43 21 46 50

Sam. 28 et Dim. 29
Festival BD Mania
> l'Éolienne
Contact : 02 43 21 46 50

Sam. 28
Permanence Élus
Laurent Charretier
10h/12h **> Mairie** *02 43 21 10 06*

Le Grand Méchant Renard
Spectacle marionnettes
11h **> l'Éolienne**
Contact : 02 43 21 46 50

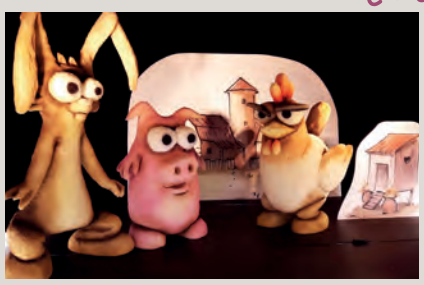

Dim. 29 | 15h
Foot
USAP 1 / Gorron
> Stade A. Delaune

Evènements annulés en raison du reconfinement national prévu jusqu'au 1er décembre 2020

DÉCEMBRE

Information COVID-19

Les évènements de cette page sont susceptibles d'être annulés ou reportés suivant l'évolution de la situation sanitaire. Rendez-vous sur www.arnage.fr

Mar. 1er | 9h30
Accueil des aînés
> Médiathèque
02 43 21 44 50

Du mer. 2 au ven.4 | 20h30
«CENT-VINGT»
Par Ceux de l'A...
> É... ANNULÉ
Résa : infos page 22

Du ven.4 au sam.19
Téléthon
> Section US Arnage
Infos : www.arnage.fr

Sam. 5
Visite de quartier
9h30 **> Gautrie Sud**
Contact : 02 43 21 10 06

Permanence Élus
Karen Lemeunier
10h/12h **> Mairie** *02 43 21 10 06*

Croc'histoires
"En attendant Noël"
11h **> Médiathèque**
Contact : 02 43 21 44 50

Sam. 5
Club BD
14h30 **> Médiathèque**
02 43 21 44 50

Dim. 6
Marché / spectacle de Noël
au profit de Sakoïba
Dès 10... ANNULÉ

Mer. 9 | 14h30/19h30
Don du sang
> La Bulle

Ven. 11
Eveil musical
Atelier Parents/Enfants
17h et 17h30 **> Multi Accueil**
Sur inscription au 02 43 21 24 12

Ven. 11 | 20h30
Laurent Barat
One Man show Humour
20h30 **> l'Éolienne**
Contact : 02 43 21 46 50

Sam. 12
Cafés des parents
"L'anxiété chez l'enfant"
10h-11h **> Maison des Habitants**
Résa : 02 43 21 46 58

Permanence Élus
Willy Jourdain
10h/12h **> Mairie** *02 43 21 10 06*

Dim. 13 | 15h
Foot
USAP 1 / Cantenay Epinard
> Stade A. Delaune

Mar. 15 | 18h30
Echoes
Spectacle musical et visuel
> l'Éolienne
Contact : 02 43 21 46 50

Mer. 16
Journée jeux
En attendant les vacances
10h-13h/14h-19h **> Médiathèque**
Contact : 02 43 21 44 50

Au fil des saisons
Rencontre entre musique et danse
19h30 **> Eolienne**
Résa : 02 43 21 44 55 / eeadr@orange.fr

Ven.18 | 18h
Jouons du piano ensemble
Avec les classes de piano de l'EEA
> Eolienne
Résa : 02 43 21 44 55 / eeadr@orange.fr

Sam. 19 | 10h/12h
Permanence Élus
Eve Sans
> Mairie *02 43 21 10 06*

Mer. 30 | 15h
Atelier créatif «Noël»
Décoration de noël
> Médiathèque
Sur réservation / 02 43 21 44 50 / 1 euros

Les dates des Conseils Municipaux seront annoncées sur www.arnage.fr

rencontres · citoyenneté · lecture · Vie associative · spectacle · exposition · musique · sport

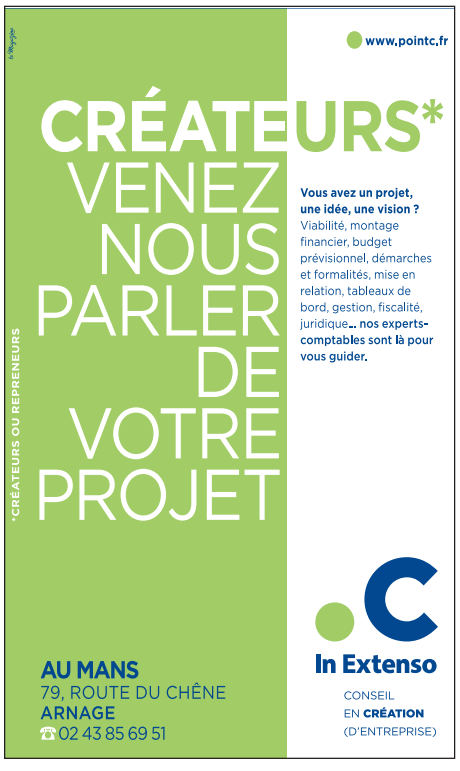

Dossier

Les projets avancent

Malgrè le contexte particulier de ce début de mandat, les élus se sont déjà appropriés les dossiers et sont en action en travaillant sur les projets pour lesquels les Arnageoises et les Arnageois les ont élu.

Reprise des actions de proximité

La poursuite de la proximité est un axe fort des ambitions de la nouvelle municipalité. Il est important de maintenir un lien rapproché avec la population afin de garantir des actions en adéquation avec les besoins des habitants.

Vous pouvez rencontrer les élus lors des visites organisées dans les quartiers ainsi qu'à l'occasion de kiosques certains samedis matin sur la place du marché ou la place de la Gautrie.

Vos élus vous donnent rendez-vous :

Samedi 14 nov.
pour la visite du quartier Sud Avenue Nationale
La visite ne pouvant se dérouler en présentiel, les élus se tiennent à la disposition des riverains du quartier par téléphone au 02 43 21 10 06 de 10h à 12h !

Samedi 5 déc.
pour la visite du quartier de la Gautrie Sud

Les riverains concernés reçoivent un courrier d'invitation dans les semaines précédentes

Le chantier de l'avenue Nationale

La voie principale de la ville se dessine depuis plusieurs mois. Des réunions de chantier sont organisées toutes les semaines avec l'architecte du projet, les entreprises, les services de Le Mans Métropole et Jeannick Monchatre, adjoint à l'urbanisme d'Arnage en charge du suivi du chantier.

Ces réunions permettent une bonne coordination et assurent un suivi dans l'élaboration du projet de réhabilitation de l'Avenue Nationale. Elles permettent également une réactivité sur les problématiques rencontrées, comme pour la mise en oeuvre des stationnements minutes.

La réhabilitation et maintenance du patrimoine

Différents dossiers sont engagés sur la nécessité de rénover certains bâtiments communaux.

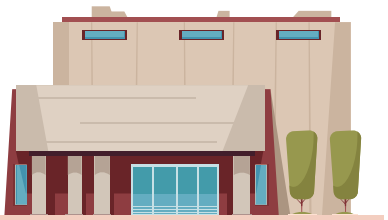

Réflexion sur le projet de rénovation de la salle de la Gautrie

La rénovation de la salle polyvalente de la Gautrie est un des projets ambitieux du mandat. Les élus et les services municipaux ont commencé à travailler sur ce dossier. Après consultation des utilisateurs du lieu, une première réunion a été organisée afin de définir les besoins et les attentes de chacun. Une nouvelle réunion est prévue fin novembre.

Plan Pluriannuel d'Investissement avec Le Mans Métropole

2020 - 2026

Dans le cadre des investissements prévus par Le Mans Métropole, **la ville a demandé une réflexion sur plusieurs projets** :

Sécurisation et aménagement du parking et des espaces de stationnements de la **Place A Berger**, située entre le collège et le lycée.

Réaménagement des trottoirs **entre le rond-point Beuruay et la route du Lude** à l'identique de ce qui est fait actuellement avenue Nationale.

Enfouissement des réseaux et réaménagement de la **rue de la Gare**

Enfouissement des réseaux dans les **rues du Port, des Collèges, rue du Mans**

Réfection du tapis de la chaussée sur l'**avenue de la Gautrie**

Les commissions se réunissent tous les mois

Répartis en 6 commissions selon des thématiques définies, les élus et les agents communaux se réunissent une fois par mois pour travailler sur les dossiers, émettre des avis, partager de nouvelles idées, ...

Suite à la démission de Thierry COZIC et faisant suite au conseil municipal du 2 novembre, voici les changements dans l'équipe municipale :

Eve SANS
élue Maire d'Arnage
et reste en charge de la politique enfance

Karen LEMEUNIER
élue Adjointe
en charge de la démocratie locale

Martial REBILLARD
nommé
Conseiller Délégué
en soutien au sport

Retrouvez l'ensemble de vos élus et leurs délégations sur le site arnage.fr
rubrique à votre écoute

ÉCONOMIES

FAITES DES ÉCONOMIES SUR VOTRE FACTURE D'ÉLECTRICITÉ SUR LE TERRITOIRE DU PAYS DU MANS

Un territoire engagé dans la transition énergétique.

Dans le cadre du Plan Climat et de la volonté de développer les énergies renouvelables, le Pays du Mans met à disposition des habitants un cadastre solaire.

Ce simulateur vous permet d'obtenir une première **information sur le potentiel solaire de votre toiture.**

Vous pourrez connaître le montant des économies sur votre facture, le coût d'une installation, le rendement et le financement éventuel de votre projet solaire.

Le simulateur solaire, c'est :

- un service gratuit
- un accompagnement complet
- un outil unique en Europe
- un **réseau d'installateurs certifiés** et près de chez vous

Découvrez le potentiel solaire de votre toiture sur :

paysdumans.insunwetrust.solar

Numéro Cristal (non surtaxé) : 09 87 67 23 84

AIDES

MAPRIMERENOV'

Une aide à la rénovation énergétique de votre logement

Améliorer le confort de votre logement tout en réduisant vos factures d'énergie ? C'est possible depuis le 1er janvier 2020 !

L'État vous propose une nouvelle aide financière : MaPrimeRénov'. Cette prime vous aide à **réaliser vos travaux de rénovation énergétique et améliorer le confort de votre logement.** Vous pouvez effectuer toutes les démarches en ligne. La prime vous est versée rapidement après la fin de vos travaux.

Du conseil personnalisé à l'obtention de l'aide, l'État vous accompagne.

MaPrimeRénov' s'adresse aux propriétaires occupants aux revenus modestes.

Depuis le 1er octobre 2020, cette aide s'ouvre à tous les propriétaires occupants, à l'ensemble des copropriétaires, aux propriétaires bailleurs avec un bonus pour les propriétaires de passoires thermiques.

Retrouvez toutes les informations sur maprimerenov.gouv.fr ou contactez un conseiller au 0 808 800 700 (service gratuit + prix appel).

NUMÉROS D'URGENCES

116 006

Le numéro d'aide aux victimes

Vous ou un proche êtes victimes de violences physiques, sexuelles ou psychologiques, au sein de la famille ou en dehors, d'un accident de la route, d'un vol ou d'une escroquerie, ou de n'importe quel autre fait qui vous a porté préjudice...

Composez le numéro national d'Aide aux Victimes, service et appel gratuits 7 jours/7.

Ou par mail : victimes@france-victimes.fr

HORAIRES D'OUVERTURE
durant les vacances de Noël

MÉDIATHÈQUE

Mardi : 16 H - 19 H
Mercredi : 10 H - 13 H / 14 H - 19 H
Fermeture les jeudis 24/12 et 31/12
Fermeture le samedi 26/12
Samedi 2/01 : 10 H - 13 H / 14 H - 17 H

Je trie

Tri Sélectif. Adoptez les bons gestes

Collectes sélectives :

Jeudi 12 et mercredi 25 nov.

Mercredi 9 et 23 décembre
(TOUS les emballages : papiers, cartons, emballages plastiques, briques alimentaires, conserves ...)
Si besoin, des containers sont à votre disposition à plusieurs endroits sur la ville.

Collecte des objets encombrants :

Mer. 4 nov. / Mer. 2 déc.
Collecte sur demande, contacter 5 jours avant, le service de Le Mans Métropole au 02 43 47 47 60

Toxinette :

Ce service est interrompu depuis le 11 septembre.

ACTIVITÉS 3-16 ANS

	Inscriptions / Contact
Accueil de loisirs Mercredi Inscription au plus tard 9 jours ouvrés avant la ou les date(s) choisie(s	**Tout au long de l'année** 02 43 21 14 21 / 02 43 21 35 58 alsh411@arnage.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Du 30 septembre 2020

Tarifs 2020 de la taxe locale sur la publicité extérieure T.L.P.E.

Les tarifs de la TLPE sont relevés automatiquement tous les ans proportionnellement au coût de la vie. La collectivité a maintenu l'exonération partielle de la taxe pour les petites enseignes.

Etablissement Public Maison des Habitants : subvention année 2020

La Maison des Habitants – Centre social agit sur le territoire d'Arnage pour contribuer à la cohésion sociale et soutenir la fonction parentale. Elle répond à la volonté municipale de tendre vers une meilleure qualité de vie pour l'ensemble des habitants à travers des actions ciblées et coordonnées. Le conseil municipal lui attribue au titre de l'année 2020 une subvention générale de 270 000 euros et une subvention pour le projet Carnaval de 8000 euros.

Modification du Tableau des Emplois Permanents

Renforcement de l'équipe des ATSEM au regard de l'ouverture de deux classes en maternelle depuis la rentrée scolaire 2020/2021, et augmentation du volume horaire maximum des postes d'adjoint d'animation.

Frais de mission des élus et tarifications des services municipaux

Les déplacements des élus seront systématiquement formalisés à l'aide d'un ordre de mission délivré par l'autorité territoriale. Les remboursements de frais seront subordonnés à la production des justificatifs des dépenses réellement engagées. Seuls les déplacements en dehors du territoire communal et des communes limitrophes sont indemnisés.

Dans le cadre de la démarche de développement durable engagée par la collectivité, les élus utilisent en priorité les transports en commun au tarif seconde classe. Les crédits sont plafonnés à 20 % du montant maximum des indemnités de fonction susceptibles d'être allouées aux élus.

Accueil de Loisirs 3/11 ans, séjour 6/11 ans : Règlement intérieur –

Réorganisation de la semaine à 4 jours pour cette rentrée 2020, il convient de changer le règlement concernant les possibilités d'accueil de l'ALSH des mercredis, qui sont dorénavant modulables à la journée complète ou à la demi-journée, avec ou sans repas

Coopération décentralisée - Convention avec le Groupe Mali

La commune d'Arnage a signé le 31 octobre 2010 une convention de partenariat et de coopération décentralisée avec la commune de Sakoïba au Mali.

Cette convention prévoit 5 axes de travail : l'accès à l'éducation, l'accès à l'eau potable, l'accès à la santé et à la prévention, le support au développement économique et la découverte et l'échange des pratiques culturelles.

Afin de construire chaque année un programme d'actions en adéquation avec ces 5 axes et pour organiser les actions d'autofinancement, de recherche de partenaires financiers nécessaires à ces projets, la commune mandate l'Association Groupe Mali Arnage.

Du 26 octobre 2020

Code de priorités d'attribution des logements sociaux

La municipalité d'Arnage a depuis longtemps manifesté la volonté d'encourager la construction de logements sociaux sur le territoire de la commune. Sur un certain nombre d'entre eux, la mairie d'Arnage peut présenter des candidats aux commissions d'attribution des logements chez les bailleurs sociaux. Afin d'avoir une équité entre les demandes et après étude par la Commission Affaires Sociales et Solidarités, la ville met en place des critères d'attribution.

Ouverture dominicale des commerces

Au regard du contexte local et de la demande des commerces d'Arnage, le Conseil Municipal a validé les dérogations suivantes :

Pour les commerces de détail (alimentaire ou non alimentaire) : Le 10 janvier 2021, Le 27 juin 2021, Le 28 novembre 2021, Les 5, 12, 19 et 26 décembre 2021.

Les élus souhaitent alerter les Arnageoises et Arnageois sur nos façons de consommer.

«Il existe un paradoxe dans notre manière de consommer : d'une part nous aspirons à une société plus juste, plus équitable avec une meilleure répartition des richesses et un respect de l'environnement, mais de l'autre nous avons des difficultés à repenser nos habitudes de consommation tournées vers la facilité et l'immédiateté.

Conscients que le travail dominical peut permettre à certains d'accéder à l'emploi, nous restons attachés au fait qu'il doit être sur la base du volontariat et gardons à l'esprit que le dimanche est, traditionnellement, un jour de repos en famille.»

Retrouver les synthèses du CM sur arnage.fr !

SE MOBILISER

La quinzaine du Téléthon dans les sections sportives

Comme les années précédentes, l'US Arnage se mobilise pour le Téléthon du 4 au 19 décembre !

Cette quinzaine du Téléthon débutera le vendredi 4 décembre avec le traditionnel tournoi de pétanque organisé au boulodrome.

Restez connectés sur Facebook et le site de la ville pour vous tenir au courant des rendez-vous de cette quinzaine !

ECOUTER

Les colis de Noël

La Clairvoyance et la ville ne pourront pas distribuer aux Arnageois de plus de 81 ans leurs traditionnels colis de Noël !

Une décision prise par madame Deschênes, Présidente de la Clairvoyance avec l'accord de son bureau, et après avoir sollicité l'avis de Sylviane Lusson, Vice Présidente du CCAS.

En raison de pandémie du Covid, et actuellement avec le confinement, il n'est malheureusement pas envisageable que les bénévoles se rendent au domicile des bénéficiaires.

La Clairvoyance et le CCAS restent à votre écoute en cas de besoin au 02 43 21 80 87.

S'ENGAGER

Création de l'association Groupe Mali Arnage

Suite à la décision du Comité de Jumelage de transmettre ses activités à la Maison des Habitants, le Groupe Mali a décidé de se constituer en association.

C'est chose faite depuis le 21 juillet 2020 où s'est déroulée l'Assemblée générale constitutive en présence de 34 personnes dont Thierry COZIC maire et Isabelle REGOUIN conseillère municipale déléguée en charge des relations internationales. La déclaration officielle a été actée le 15 août 2020.

Le Conseil d'administration de 25 membres est présidé par Daniel CADEAU, entouré d'un bureau de 8 personnes.

Le rôle du Groupe Mali Arnage est de mettre en œuvre des actions de coopération avec Sakoïba en accord avec la convention de partenariat signée avec la municipalité.

Leurs actions récentes:

- **Aide d'urgence alimentaire** afin d'apporter un soutien à 137 familles dans différents villages de Sakoïba, dans le cadre de la crise sanitaire du coronavirus et du climat.
- **Création d'un jardin des femmes** : les femmes du village de N'Guerefebougou vont pouvoir enfin cultiver leur coin de jardin, pour leur propre consommation mais aussi pour la vente de leurs produits.
- **Marché de Noël** : retrouvez la nouvelle formule de l'année 2020 page 7.

Une nouvelle association est née, les bénévoles ne manquent pas mais elle accueille volontiers toutes les bonnes volontés animées de l'esprit de solidarité.

En bref

Collecte de déchets

Samedi 19 septembre, des salariés de la société ED-TRANS, accompagnés de leurs familles, de la municipalité d'Arnage et de Le Mans Métropole, ont participé au World CleanUp Day.

Sur un parcours d'environ 3 kms, l'équivalent de 15 sacs de déchets ont été ramassés !

DON DU SANG

Alerte don du sang

Les réserves de sang n'ont jamais été aussi basses depuis plus de 10 ans.

L'établissement français du sang donne l'alerte, il est urgent d'accroître le niveau de stock afin de continuer à répondre aux besoins de tous les patients. Pour rappel, 10 000 dons par jour sont nécessaires pour répondre aux besoins en France.

L'EFS appelle donc aux dons et précise que toutes les mesures sont prises lors des collectes pour assurer la sécurité de tous en cette période de crise sanitaire.

Prochaine collecte à Arnage :
le mercredi 9 décembre
de 14h30 à 19h30 à la salle Bulle

DONNER

La récolte 2020 pour la Banque alimentaire

La collecte aura lieu les 27 et 28 novembre prochains sur les deux supermarchés de la ville : Super U et Frais Malin.

L'année dernière, la récolte avait permis de remplir les stocks avec 1851 kg de denrées !

Ces produits permettent au CCAS d'apporter un soutien aux Arnageois en difficultés en leur distribuant 2 fois par mois un colis alimentaire. **À ce jour, 15 familles arnageoises bénéficient de ces colis.**

Rendez-vous les 27 et 28 novembre pour récolter encore plus de denrées que l'année dernière !

Récolte 2019 devant Frais Malin

AMÉNAGER

Création de stationnement «minute» pour les commerces

14 places de stationnement ont été créées aux abords des commerces.

Consciente des difficultés rencontrées par les riverains mais aussi par ses commerçants qui font le dynamisme de cette rue principale d'Arnage, **la ville met tout en oeuvre pour limiter au maximum l'impact des travaux** de l'Avenue Nationale sur la vie quotidienne.

Afin de faciliter l'accès aux commerces, 14 places de stationnement «minute» ont été créées. Limitées à 15 min, elles ont pour objectif de permettre aux clients de se stationner aux abords des commerces.

Pour les stationnements de longue durée, la ville a ouvert l'espace Tertifume qui peut contenir jusqu'à 90 véhicules.

Les riverains et les employés de l'Avenue sont invités à l'utiliser afin de libérer du stationnement aux abords des restaurants et commerces.

Avenue NATIONALE 2020

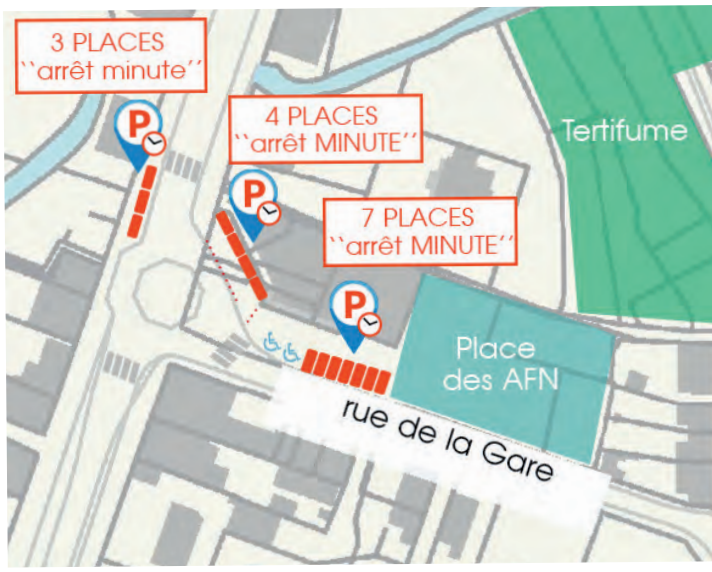

Spectacles

EEA
Tout public

"ACCORDS DÉSACCORDS"

Sam. 7 nov.
Éolienne > 18h30
Gratuit

Spectacle de l'EEA Django Reinhardt mêlant les élèves violoncellistes et de théâtre. Ils vous proposeront un spectacle autour de l'amour.

Résa : 02 43 21 44 55 / eeadr@orange.fr

BD CONCERT
Tout public

"HOMMAGE À BORIS VIAN"

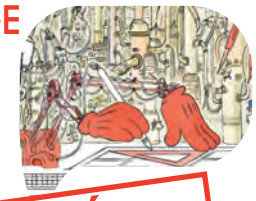

Ven. 27 nov.
La Bulle > 18h30
Gratuit / E

ANNULÉ

festival BD MANIA

Pour l'inauguration du 19ème festival BD MANIA, nous vous invitons à un moment d'exception : une performance en live avec Rafael Ortiz accompagnés par Rimendo (Quintet Jazz).

MARIONNETTES
Dès 4 ans

"LE GRAND MÉCHANT RENARD"

Sam. 28 nov.
L'Éolienne > 11h
4€/6€

Dans le cadre du festival BD MANIA

ANNULÉ

Le C… e d… méchant, qui v… pourtant l'être. La Compagnie Jeux de Vilains adapte la BD de Benjamin Renner qui, grâce à la finesse des situations humoristiques, aborde avec simplicité la problématique complexe de l'identité.

Résa : 02 43 21 46 50 / www.eolienne.arnage.fr

CEUX DE L'ATELIER
Tout public

"CENT-VINGT"

Du 2 au 4 déc.
Éolienne > 20h30
9€ / 7€
Durée : 2h sans entracte

De 1900 à 2019, 120 dates, 120 détails, 120 courts tableaux, 120 pages… que nous allons te… 00 … pour … photos souvenirs, 120 piqures de rappel, 120 instants qui n'ont pas forcément changé le monde…

ANNULÉ

Avec 20 comédiens amateurs de Ceux de l'Atelier.

Ecriture et Mise en scène : Pascal Gautelier.

Réservation à partir du 23 novembre !

Résa : 06 80 61 07 76 / ceuxatelier@gmail.com

GROUPE MALI tout public

"MARCHÉ DE NOËL"

au profit de Sakoïba (Mali)

Dim. 6 déc. > 10h30 - 18h
Éolienne

Venez faire le plein de cadeaux pour noël !!!

- Vente de livres, objets…

ANNULÉ
Nouvelle formule page 7

- …

Or… par le Comité de Jumelage et le Groupe Mali et avec de nombreux partenaires : Créatives Cop's, la Maison des Habitants, le jardinier Sarthois, Lire à Arnage …

ONE MAN SHOW HUMOUR
Tout public

"LAURENT BARAT"

Ven. 11 déc.
Éolienne > 20h30
20€ / 18€ / 16€ / 10€

Dans son nouveau spectacle, Laurent transforme la salle de spectacle en salle d'attente où tous nos maux, nos phobies et nos angoisses sont malmenées !

Une thérapie de groupe hilarante dont vous faites partie intégrante ! Soyez «patients», le nouveau traitement arrive !

Résa : 02 43 21 46 50 / www.eolienne.arnage.fr

SPECTACLE MUSICAL ET VISUEL
Dès 5 ans

"ECHOES"

Mar 15 déc.
L'Éolienne > 18h30
4€/6€

Echoes est un spectacle sensoriel. Une variété de matières sonores et visuelles sont convoquées pour raconter, sous forme de petits tableaux vivants, l'histoire d'un être qui prend conscience de sa condition féminine en grandissant et en s'ouvrant au monde.

Résa : 02 43 21 46 50 / www.eolienne.arnage.fr

Musique

EEA
Tout public

"AU FIL DES SAISONS"

Rencontre entre musique et danse

Mer. 16 déc.
Éolienne > 19h30
Gratuit

Spectacle des élèves de l'EEA Django Reinhardt : musiciens et danseuses vous emmènent dans un voyage musical au fil des saisons.

Résa : 02 43 21 44 55 / eeadr@orange.fr

EEA
Tout public

"JOUONS DU PIANO ENSEMBLE"

Concert piano

Ven. 18 déc.
Éolienne > 18h
Gratuit

Concert réunissant les deux classes de piano de l'EEA Django Reinhardt. Les élèves proposeront des morceaux de compositeurs et esthétiques variés, à quatre, six et huit mains !

Résa : 02 43 21 44 55 / eeadr@orange.fr

Sport

COURSE OUVERT À TOUS !

10 KM LE MAINE LIBRE… CONNECTÉ

Du 1er au 18 nov.
Gratuit

ANNULÉ

C… , sur un p… mesuré et balisé, plat et nature !

Inscrivez-vous gratuitement via le facebook de l'évènement :

«10km Le Maine Libre Connecté»

FOOT

USAP 1 > championnat DSR
> Stade A. Delaune
8 nov. et 29 nov. > 15h
13 déc. > 15h

ANNULÉ

SECTIONS USA OUVERT À TOUS !

OPÉRATION TÉLÉTHON

Du 4 au 19 déc.

Collectes organisées lors de tournois dans les sections :

Les différentes dates seront communiquées sur www.arnage.fr

Animations

OUVERT À TOUS / ENFANTS 0 - 4 ANS
GRATUIT

"ATELIERS PARENTS/ENFANTS"

« Pour accompagner le développement et l'éveil du tout petit »

Atelier psychomotricité
Sam. 14 nov. > Multi Accueil
9h30-10h30 : les …

ANNULÉ

A… line Florentin, psychomotricienne.

Éveil musical
Ven. 11 déc. > 17h et 17h30 - Multi Accueil

Avec un intervenantde l'EEA.

Informations et inscriptions : 02 43 21 24 12

MÉDIATHÈQUE Tout public / famille

"Journée Jeux"
Mer. 16 déc. > 10h-13h/14h19h
> Médiathèque
Entrée libre

En attendant les vacances !

LIRE À ARNAGE 4-11 ans

"Atelier créatif Noël"
Mer. 30 déc. > 15h - Médiathèque
Tarif : 1 euros
Réservation : 02 43 21 44 50

MAISON DES HABITANTS /

MOI(S) SANS TABAC

« Encourager et accompagner les fumeurs pour aller vers le sevrage »

"Venez échanger et partager votre expérience et profiter de conseils et méthode pour vous débarraser de votre dépendance au tabac !"
Mer.25 nov > 18h-20h - MDH

En présence d'un interven… (Centre… d… in…) et d'une

ANNULÉ

Sur inscription auprès de l'accueil de la Maison des Habitants.

MAISON DES HABITANTS /

"Challenge Familles pour la planète"

Tout le mois de NOVEMBRE… défis v… u… , bricoler, c… Découvrir tout en s'amusant

ANNULÉ

Plus d'information au 02 43 21 46 58

MAISON DES HABITANTS /

"Sophrologie parent(s) - enfant(s)"
Sam. 21 nov > 10h-12h - MDH

E…

ANNULÉ

A…

"Café des parents"
Sam. 12 déc > 10h-11h - MDH

Comment distinguer les peurs de l'anxiété, repérer les causes et aider les enfants

Sur inscription !

Retrouvez le programme d'activités de la Maison des Habitants sur :

centresocial-chantierinsertion-arnage.com

POUR LIMITER LA PROPAGATION DU VIRUS, APPLIQUONS LES GESTES BARRIÈRES :

LAVEZ-VOUS LES MAINS TRÈS RÉGULIÈREMENT

PORTEZ UN MASQUE

GARDEZ UNE DISTANCE D'UN MÈTRE MINIMUM AVEC LES AUTRES

En cette période de reconfinement, une aération des espaces clos pendant 10 minutes, 3 fois par jour, fait également partie des gestes barrières à adopter !

SOUTENEZ

Vos commerces

de proximité

Faites vivre vos commerçants arnageois ouverts pendant le reconfinement !